

Motion de Conseil des Maîtres

Madame – Monsieur l'Inspectrice / l'Inspecteur de l'Education Nationale,

À l'instar des enseignant-e-s du second degré avec PairForm@nce, les enseignant-e-s du premier degré se voient imposer cette année une formation continue à distance, informatisée, sous le nom de « M@gister ».

Outre les problèmes techniques lors de la mise en place de ces plateformes numériques, ce dispositif pose la question de l'existence d'une formation continue digne de ce nom.

Les stages de plusieurs semaines permettaient l'échange, le partage des expériences. Nous avons encore la possibilité de nous approprier ce temps de réflexion sur nos pratiques, indispensable dans un métier aussi accaparant que le nôtre où l'enseignant-e est souvent isolé-e dans sa classe, et de prendre le temps d'échanger sur les pratiques et les conditions de travail.

Ces dispositifs ne permettent plus qu'un contact direct artificiel et biaisé par l'outil informatique. Ils isolent les enseignant-e-s. Les parcours imposés nient la liberté de l'enseignant-e de prendre en charge ses besoins de formation en adéquation avec ses pratiques pédagogiques. Ils amplifient l'infantilisation en instaurant des tutorats sous l'égide de « formateur-trices » volontaires ou contraints, « expert-es » dans la thématique du parcours « choisi ». Enfin, l'instauration de forums « d'échange » ne permet pas un dialogue constructif et libre, dans la mesure où ceux-ci sont consultables par la hiérarchie.

► **Nous réclamons une formation continue qui corresponde aux attentes des personnels.**